

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

### ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX, Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 16 juin.

Moniteur du 14 juin PARTIE OFFICIELLE.

**NAPOLÉON.**  
Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, A tous présents et à venir, salut :  
Ayons sanctionné et sanctionnons, promulgué et promulguons ce qui suit :

Ext. au p. *écrit* du Sénat.

SÉNATUS-CONSULTE.

Concernant la réunion à la France de la Savoie et de l'arrondissement de Nice.

Art. 1<sup>er</sup>. La Savoie et l'arrondissement de Nice font partie intégrante de l'Empire français.

Art. 2. La répartition des territoires réunis à la France en ressorts de cours impériaux et en départements sera établie par une loi.

Art. 3. Les diverses mesures relatives à l'assiette des lignes de douanes et toutes dispositions nécessaires pour l'introduction du régime français dans ces territoires pourront être réglées par décret impérial pris avant le 1<sup>er</sup> janvier 1861. Ces décrets auront force de loi.

Décreté et voté en séance, au palais du Sénat, le 14 juin 1860.

Le président

TRÉPONG.

Les Secrétaires.

Comte DE GROSSULLE-FL. MARENS, DE MAUPAS, BAON T. DE LACROSSE.

Vu et scellé du sceau du Sénat : Le sénateur secrétaire.

Baron T. DE LACROSSE.

Mandons et ordonnons que les présentes, revêtues du sceau de l'Etat et insérées au Bulletin des lois, soient adressées aux cours, aux tribunaux et aux autorités administratives, pour qu'ils les inscrivent sur leurs registres, les observent et les fassent observer, et notre ministre

secrétaire d'Etat au département de la justice est chargé l'en surveiller la publication.

Fait au palais de Fontainebleau, le 12 juin 1860

NAPOLÉON.

Vu et scellé du grand sceau :

Le garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice,

Par l'Empereur :

Le ministre d'Etat, justice,

DELANGLE.

ACHILLE FOULD.

NAPOLÉON.

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, A tous présents et à venir, salut :

Vu l'urgence et le sénatus-consulte en date du 12 juin 1860.

Ayons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. A dater du 14 de ce mois, la ligne des douanes françaises en Savoie sera établie conformément au tableau A annexé au présent décret.

A dater de la même époque, la ligne des douanes françaises dans l'arrondissement de Nice sera établie conformément au tableau B annexé au présent décret.

Art. 2. A partir de la même époque, les droits à l'entrée et à la sortie des marchandises de toute nature seront perçus conformément aux tarifs français.

Art. 3. La partie de la Savoie située au delà de la ligne déterminée par l'article 1<sup>er</sup> du présent décret jouira du régime exceptionnel établi dans ce pays de Gex.

Ce régime sera organisé avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Art. 4. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et notre ministre secrétaire d'Etat au département des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois et promulgué d'urgence dans le recueil des actes administratifs locaux.

Fait au palais de Fontainebleau, le 12 juin 1860.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat au département des finances,

P. MAGNE.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

ROCHER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Grand Concours général et national d'Agriculture à Paris.

A l'occasion de ce concours, il sera délivré des billets d'aller et retour à prix réduits, valables du 17 au 23 juin inclusivement, par tous les trains contenant des voitures de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, partant des stations ci après :

Prix des places, aller et retour :

	2 <sup>e</sup> classe.	3 <sup>e</sup> classe.
Corbie . . . . .	17 65	12 90
Albert . . . . .	19 65	14 40
Achiet . . . . .	21 90	16 05
Boileux . . . . .	25 05	16 90
Arras . . . . .	24 25	17 80
Rœux . . . . .	25 35	18 69
Vitry . . . . .	26 20	19 20
Douai . . . . .	27 45	20 20
Montigny . . . . .	28 15	20 65
Somain . . . . .	28 65	21 25
Walleris . . . . .	31 15	22 05
Baismes . . . . .	30 90	22 65
Valenciennes . . . . .	31 50	23 19
Blanc-Misseron . . . . .	33 »	23 25
Quiévrain . . . . .	33 20	24 40
L. Forest . . . . .	28 35	20 80
Carvin . . . . .	29 25	21 45
Seclin . . . . .	30 25	22 20
Fives . . . . .	31 50	23 10
Lille . . . . .	31 65	23 20
Roubaix . . . . .	32 85	24 15
Tourcoing . . . . .	33 30	24 40

D'après les dispositions qui régissent les engagements d'appel sous les drapeaux, un conscrit n'est considéré comme jeune soldat que du jour où le conseil de révision a statué sur sa personne et l'a compris définitivement dans le contingent. Alors seulement il est admis à dévaluer son appel à l'activité sous les conditions déterminées par la loi.

Précédemment, il n'aurait pu se rendre sous les drapeaux qu'en contractant un acte d'engagement volontaire; mais dans le dernier cas, la durée du service du jeune conscrit ne compte que du jour de son engagement; tandis qu'en retardant son départ jusqu'après la décision du conseil de révision, les services militaires datent du 1<sup>er</sup> janvier de l'année dans laquelle il a concouru au tirage au sort.

Comme on le voit, les jeunes conscrits qui ont l'intention de se retirer du service militaire aussitôt leur libération, ont tout intérêt à ne dévaluer l'appel qu'après que le conseil de révision les a compris définitivement dans le contingent.

Le gouvernement fait étudier, dit-on, un projet de loi ayant pour but l'extinction générale de la mendicité en France. La mesure dont il s'agit reposerait, d'une part, sur la pénalité affectée au vagabondage, de l'autre sur la localisation des secours distribués aux indigents par les bureaux de bienfaisance.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Il y avait au carrousel de Cysoing une grande affluence de monde.

C'est M. Deleplanque, d'Esquermes, qui a remporté le premier prix (valeur de 500 fr.) donné par M. J. Brame.

M. Auguste Dervaux, de Roubaix, a obtenu le second prix.

On nous assure que M. Deleplanque a fait preuve d'une grande générosité envers les pauvres.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 16 JUIN 1860.

N° 2

## UNE INTRIGUE DE COUR

NOUVELLE HISTORIQUE

PAR L. MÜHLBACH

I

LE PRINCE POTEMKIN. (SUITE).

— Chef d'œuvre d'effronterie ! s'écria Potemkin en riant; mais cette réponse me plaît; je vais rendre au mot mes leçons, les directeurs de la Banque et les mettre à l'épreuve dès aujourd'hui. Allez leur dire, Narischkin, de m'enlever dans une heure cent mille roubles en espèces. J'en ai besoin pour une fête que je me propose d'offrir à mon impérial ce soir. Allez, courez, Narischkin !

— Instant même, prince; mais permettez-moi de vous demander l'ordonnance impériale autorisant la levée de cette somme. Votre Altesse ne ignore pas, la Banque ne délivre d'argent que sur la signature de la czarine.

— Oh ! je voudrais bien voir que ces mes-

sieurs eussent l'audace de ne pas se contenter de la mienne ! s'écria le favori, les yeux étincelants.

Il courut à son pupitre et traça rapidement quelques lignes.

— Voici l'ordre signé de ma main, reprit-il. Portez-le à messieurs les directeurs. S'ils réclament la signature de l'impératrice, répondez que je la leur enverrai demain, mais qu'il me faut la somme tout de suite. Va !

Narischkin s'inclina plus profondément qu'il ne l'eût fait devant le grand-duc Paul, héritier présomptif du trône; puis il sortit sur la pointe des pieds.

II.

L'ENVOYÉ DE PRUSSE.

Potemkin, qui avait suivi d'un regard soucieux le ministre de la police, écarté enfin, il se sentait libre ! Il rebouta sur son fauteuil; ses traits prirent leur expression hautaine et son front s'assombrit.

« Le seigneur quelque chose, murmura-t-il; une intrigue est en jeu, et j'ai vu hier dans les regards triomphants de Panin que mes adversaires se flattent de me renverser. Oh ! cet homme est mon ennemi, je le hais presque autant qu'Orloff. Je sais qu'ils méditent ma ruine, qu'ils ne négligent aucun moyen de me perdre. Quel bonheur qu'Orloff soit absent ! Tant qu'ils sont éparés, je ne les crains pas; mais s'ils étaient réunis, je les redouterais : Orloff serait alors le canon chargé, Panin la mèche allumée; le coup pourrait partir et me fracasser la tête. »

Et comme si déjà il l'eût entendu, ce coup fatal, le prince se leva brusquement, se prit la

main à deux mains, et demeura immobile, pâle, le regard fixe, la poitrine haletante. Mais peu à peu sa terreur se dissipa, un faible sourire effleura ses lèvres; il laissa retomber ses bras et s'affaissa lentement dans le fauteuil.

Le boulet n'est pas encore lancé, reprit-il; enclouons donc la pièce avant qu'on y mette le feu. Enclouer le canon Orloff, ah ! l'heureuse idée ! Mais pour la mettre à exécution, il faudrait avoir Orloff sous la main, et il s'est retiré dans ses terres comme l'araignée dans sa toile. Là, je le sais, je le sens, il trame un réseau pour me prendre. Où en sont les fils ? Comment les saisir ? Oh ! si je les tenais, rien de plus facile que de déchirer les laes avec les dents ! Panin sourit à mon approche et m'assure de son éternelle affection. C'est pour m'éblouir, pour m'avengler, et déjà, sans doute, il se croit près du but. Le grand-duc, qu'il semble même avoir réconcilié avec la czarine, est plein de bienveillance et de cordialité pour lui. Hier dans les salons de l'impératrice, je passai devant Panin sans le saluer, il laissa échapper une imprécation, et plus tard je l'entendis se plaindre tout haut à sa mère de ce qu'il appelait mon impertinence et ma grossièreté. Et Catherine l'écouta en souriant, ne lui imposa pas silence, et ne s'irrita point de ses expressions inconvenantes; pourtant elle voyait bien que j'étais trop près d'eux pour qu'un seul mot pût m'échapper ! Elle ne trembla donc plus devant moi, elle ne redouta donc plus ma colère ! Mais elle s'en repentira : par le Dieu éternel, elle apprendra à me craindre, à fléchir sous ma volonté; elle sentira qu'elle a un maître, et que ce maître est Potemkin ! »

Les yeux et les gestes du favori trahissaient une violente colère.

« Oui, je l'humilierai, poursuivit-il en grinçant

des dents; je déchirerai, comme le lion, le réseau dans lequel ces insectes artificieux veulent me prendre. Oh ! n'est-ce pas à en devenir fou ? Moi, Potemkin, devant qui la Russie se prosterne dans la poussière; moi, que chacun croit omnipotent, j'ai peur de ces lâches et misérables adversaires que j'écraserais du pied s'ils ne disparaissaient comme des souris dès qu'ils entendent mon pas, s'ils n'attendaient point mon sommeil pour quitter leurs réduits, pour m'insulter de leur puissance ! Potemkin, Potemkin, sois sur tes gardes; ils veillent pendant que tu dors. »

Il rebouta dans ses réflexions.

Panin a toujours l'oreille de l'impératrice, reprit-il bientôt : elle le consulte sur toutes les questions politiques, et son amitié pour le vieux roi de Prusse, le seul sentiment qu'elle partage avec le grand-duc Paul, est l'œuvre du comte, qui s'en est fait un pont entre le fils et la mère. Mais pourquoi si je le détruisais, ce pont, si je parvenais à modifier les sentiments de Catherine ! Pour renverser Panin et Orloff du même coup, il faut que je la fasse changer de politique et entrer dans une voie toute nouvelle. Elle n'y rencontrerait pas Orloff, car il est partisan de la Prusse, ce qui motive son absence de la cour pendant le séjour de l'empereur d'Autriche. Oh ! pourquoi ce Joseph est-il si fier et si avare ! Lui, qui refuse les invitations de tous les grands de l'empire, que ne fait-il une exception en ma faveur ! Ah ! pour prix de ce triomphe, je mettrais à son service tout mon pouvoir, toute mon influence ! Mais il ose me braver, ce superbe empereur, et, en dédaignant mon invitation, il me jette dans le parti de la Prusse. Que dis-je ? De ce côté-là se trouvent Orloff, Panin et le grand-duc ! Me rallier à leur politique, ce serait

\* Reproduction interdite.